



Recul véhicule sur démarrage en côte

Par **vesuvio**, le **22/09/2016** à **08:49**

bonjour,
J'ai été témoin d'un accident (heureusement, avec seulement des dégâts matériels mais pas de blessé) et voudrait savoir qui est responsable.
Un cycliste avec un vélo à assistance électrique est précédé par un autocar dans une côte et doit s'arrêter derrière le car, suite à la rencontre d'un feu tricolore.
Lorsque le feu passe au vert, le car redémarre mais en reculant de presque 1 mètre (rue en pente) il heurte le vélo.
Le chauffeur du car accuse le cycliste de s'être arrêté trop près de l'arrière de son car et refuse de reconnaître sa responsabilité dans les dégâts occasionnés.
Qui est en tort ?

Par **morobar**, le **22/09/2016** à **08:54**

Bonjour Vesuvio,
A mon avis le recul du car, même important doit être inférieur au mètre.
Juridiquement le conducteur du car a tort, il ne doit pas reculer, c'est une marche arrière.
Mais en pratique le cycliste s'est effectivement arrêté trop près surtout dans l'angle mort de visibilité du car dont le conducteur ne se doutait pas de cette présence.

Par **Lag0**, le **22/09/2016** à **09:45**

Bonjour,
Le car est 100% responsable, aucun doute...
Ca m'est arrivé plusieurs fois d'avoir peur lors de démarrage en côte derrière un autre véhicule et pas seulement des lourds ! Y en a effectivement qui reculent largement de plus du mètre avant de démarrer, à croire que l'on ne leur a jamais appris à faire un démarrage en cote ! Le véhicule ne doit pas reculer d'un centimètre !
Maintenant, les véhicules modernes sont pourvu d'un automatisme de

démarrage en cote, ça devrait améliorer les choses...

Par **morobar**, le **22/09/2016** à **10:56**

Les cars sont pourvus d'un frein pneumatique à manette actionnée par le conducteur, un peu comme un frein à main, et il n' a aucune raison de reculer.
Peut-être par expérience, je ne force jamais la priorité à un poids lourds, je pars du principe que ses freins ne sont pas en assez bon état pour m'éviter.
Je ne reste jamais dans ses angles morts pour éviter la mienne.
Mais bon c'est Hors sujet.